MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE - SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication périodique

Edition de la Station Nord - Pas-de-Calais - Picardie
Tilloy les Mofflaines B.P. 29 62217 BEAURAINS Tel (21) 59.99.35
Siège de la circonscription
Cité administrative 59048 Lille cedex Tel (20) 52.00.25
Antenne régionale picarde :
(Somme et Oise), 56, rue Jules Barni 80040 Amiens Tel (22) 92.51.27
(Aisne) Cité administrative 02016 Laon Tel (23) 23.00.41
Permanence les lundi, mercredi et vendredi matin

Abonnement annuel : 115,00 F.
Regisseur de Recettes
D.D.A. du Nord
C.C.P. 5704 01 W Lille

ISSN 0757-0686 CPPAP n° 1823 AD Imprimerie de la Station Nord Pas de Calais Picardie Directeur-gérant Ch. de la MESSELIERE

SPECIAL NORD PAS-DE-CALAIS

DLP -3-8-84397826

BULLETIN TECHNIQUE n° 22 du 31 juillet 1984

SPECIAL ENDIVE

(Selon préconisations du groupe de travail regroupant les organismes et conseillers spécialisés)

Un retard de végétation dû aux conditions climatiques du mois de mai et début juin est observé sur de nombreuses parcelles.

QUELQUES MALADIES ET RAVAGEURS DU FEUILLAGE - MALADIES BACTERIENNES

(dans un numéro ultérieur, nous aborderons les problèmes sur racines.)

ROUILLE : petites taches brunes sur feuillage, fréquente en fin de végétation, provoquant parfois un fanage prématuré. Les traitements sont rarement justifiés.
(Produits à base de MANCOZEBE (1 600 g m.a./ha)
MANEBE (1 600 g m.a./ha) .....
dès l'apparition des premières taches avec renouvellement éventuel au bout de 3 semaines).

MOUCHE :



Elle pond sur les feuilles près du collet. Les larves lors du forçage provoquent des galeries dans le chicon, dépréciant la production.

Le traitement s'effectue au champ 3 semaines avant l'arrachage avec un produit à base de :

DIMETHOATE (300 g de m.a./ha)
FORMOTHION (500 g m.a./ha)
PHOSALONE (500 g m.a./ha)

(pulvérisation 1 000 l/ha)

On peut éventuellement traiter **en couche** les collets avec 0,5 l/m2 d'une solution à base de DIMETHOATE (30 g m.a./ha) ou FORMOTHION (50 g m.a./hl).

Le traitement en bac est à proscrire de par les résidus présents à la commercialisation.
(il est rappelé que de nombreux cas à la limite de dépassement du taux de résidus acceptable ont été signalés).

P 81

NOCTUELLE :

Les dégâts se situent au niveau du collet (vers gris) et au niveau des feuilles (N. défoliatrices). Pulvérisation possible en fin de journée avec un produit à base de :

ACEPHATE	750 g m.a./ha
ENDOSULFAN	750 g m.a./ha
METHOMYL	1 000 g m.a./ha
DELTAMETHRINE	7,5 g m.a./ha
CYPERMETHRINE	30 g m.a./ha

MALADIES BACTERIENNES

Certaines attaques sont visibles au champ sur le bord des feuilles centrales de la plante.

Au forçage, on note une pourriture molle des feuilles du collet, entrainant une déliquescence du chicon.

Ces maladies (genre Pseudomonas ou Erwinia) ont un développement irrégulier variant avec les conditions climatiques et la nature du sol (plus de risques dans un sol riche en matières organiques).

Prophylaxie :

Effeuillage correct et court. Elimination des racines aux collets poisseux ou des feuilles en décomposition. Eviter l'échauffement en cours de forçage (en cas d'attaque, réduire la température à 14 - 15°C).

Lutte chimique :

Rien n'est réellement efficace contre les maladies bactériennes.

Cependant, en respectant les mesures prophylactiques, les traitements suivants, ont donné des résultats positifs.

- En fin de végétation, une application de **bouillie bordelaise** pour les arrachages précoces (1 000 l d'eau/ha). Pour les arrachages effectués à partir du 15 octobre, 2 traitements peuvent être nécessaires en raison des conditions climatiques (les appliquer à 15 jours d'intervalle) - le second effectué 8 jours avant l'arrachage : 4 kg/ha (3,2 kg/ha) d'un produit à 20 % (25 %) de sulfate de cuivre neutralisé à la chaux éteinte.

- Après arrachage (à la plantation) une application de **bouillie bordelaise** - 12 g/m2 (10 g/m2) d'un produit à 20 % (25 %) de sulfate de cuivre - au niveau des collets - 1/2 litre de bouillie/m2 au maximum (risque de phytotoxicité si le produit est en contact avec la base de la racine)

..../....

BETTERAVES

NOCTUELLES :

Localement, présence de noctuelles sur feuillage. En cas de présence importante, intervenir, de préférence le soir, avec un produit à base de :

- deltaméthrine (DECIS à 7,5 g de M.A./Ha, soit 0,3 l de P.C./Ha),
- perméthrine, cyperméthrine (RIPCORD, KAFIL, CYMBUSH soit 30 g de M.A./Ha),
- chlorpyriphos méthyl (450 g de M.A./Ha),
- acéphate (ORTHENE 50 à 500 g de M.A./Ha),
- diflubenzuron à 74,25 g de M.A./Ha.

Il est recommandé de mouiller abondamment.

Les chenilles adultes étant plus difficiles à détruire, il faudra avoir recours aux appâts toxiques par exemple :

- Carbaryl : SEVIN APPAT 30 Kg/Ha de P.C. à 5 %,
- chlorpyriphos méthyl : DURSBAN APPAT 50 Kg de P.C./Ha à 2 %,
- phoxine : VOLATON 5.

Ces listes ne sont pas limitatives mais citées à titre d'exemples.

Peuvent être aussi utilisées les spécialités à base de parathion + lindane ou parathion + endosulfan.
S'il s'agit de noctuelles terricoles, le problème est plus difficile à résoudre et seuls les appâts toxiques peuvent avoir une certaine efficacité.

Dans tous les cas, profiter de l'humidité du soir pour intervenir avec plus de succés.

OIDIUM :

Restez vigilant et observez fréquemment les parcelles afin d'intervenir dès le constat des tous premiers foyers dans la parcelle.

L'installation de la maladie peut être brusque et rapide ; se méfier des brumes et rosées matinales.

POMMES DE TERRE

MILDIOU :

Les conditions climatiques ont été à nouveau favorables aux contaminations et à une certaine extension du mildiou les 25 et 26 juillet derniers. Elles ont justifié un traitement dans les conditions énoncées dans le dernier bulletin.

Préconisations :
Dans la mesure du possible, agir en préventif avant toute pluie ou conditions contaminatrices (rosées, brouillard).

Les derniers jours ont été peu favorables et permettent de relacher la lutte jusqu'à l'approche de conditions favorables, ou immédiatement après celles-ci si l'on choisit un produit pénétrant ou si l'on est surpris par la pluie.

-o-o-o-o-

+ 82